



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

crédit

Question écrite n° 12308

Texte de la question

M. André Schneider attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la médiation du crédit aux entreprises de l'artisanat et du bâtiment. La gravité de la situation économique n'épargne pas ce secteur. Cependant, et ce malgré le contexte budgétaire contraint dans lequel évolue notre pays, des mesures urgentes doivent être prises dans ce domaine. La mobilisation de tous les acteurs concernés implique la Banque de France, les établissements bancaires mais aussi le médiateur du crédit. Son rôle est considérable comme vecteur de préservation des entreprises et de maintien de l'emploi dans les territoires. Il lui demande quelles mesures il envisage pour que la médiation du crédit puisse poursuivre plus efficacement encore sa mission des entreprises françaises.

Données clés

Auteur : [M. André Schneider](#)

Circonscription : Bas-Rhin (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12308

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 décembre 2012](#), page 7092

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)